



CAMP DE JOUR

INFOS PARENTS 2022

Bonjour chers parents,

La Municipalité de La Minerve est heureuse de pouvoir accueillir de nouveau vos enfants à son camp de jour pour la saison estivale 2022. Notre équipe de l'an passé Sorbet, Octopus, Yoshi et Clarinette seront de retour et pourront, en nouveauté, compter sur les services d'un animateur(trice) spécialisé(ée).

Notre camp se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au 27 juin 2022. Nous ne pouvons confirmer pour le moment quelles formes elles prendront, chose sûre, nous devons nous y conformer.

Nous avons conclu une entente avec l'école la Relève concernant l'utilisation de leur gymnase, ce qui permettra à un plus grand nombre d'enfants, de bénéficier de notre camp.

IMPORTANT DE LIRE TOUT CE DOCUMENT AVANT DE PROCÉDER À L'INSCRIPTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Prenez note que le camp de jour est uniquement pour les résidents de La Minerve.

- Inscription pour l'été complet, aucune inscription à la semaine;
- Formation de groupe d'âge soit, les 4 à 5 ans, 6 à 7 ans et 8 à 9 ans;
- Service de garde disponible si nécessaire;
- Coût d'inscription fixe;
- Les enfants doivent avoir 4 ans en date du 27 juin;
- Les enfants ayant un problème de santé ne pourront être acceptés (maladie chronique, pulmonaire, diabète, etc.), dans le doute informez-vous avant de compléter l'inscription;
- Réintégration de quelques sorties dans la région;
- Advenant le retrait de votre enfant ou advenant que la Municipalité doive annuler le camp de jour au cours de l'été, un remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours de fréquentation.

TARIFICATION - INSCRIPTION

Tarification

Camp de jour : 160 \$/ enfant (8 semaines)

Service de garde : 5 \$/ jour / enfant

Inscription

Formulaire d'inscription : un outil important, il faut donc **que les informations y soient exactes**.

Vous aurez jusqu'au **31 mars 2022** pour nous retourner le formulaire d'inscription de votre enfant, dûment signé et accompagné de votre paiement (numéro de carte de crédit ou chèques postdatés en date du 17 juin et du 22 juillet 2022. Vous devrez nous retourner tous ces documents dans une enveloppe qui pourra être déposée dans notre boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville.

COMMUNICATION

Afin de bien rester en contact tout au long du camp, il sera important d'avoir le courriel des deux parents.

Ce moyen de communication sera priorisé afin de vous tenir informés tout au long de l'été.

Courriel : loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

Urgence de 8 h à 17 h : réception de l'hôtel de ville : 819 681-3380 poste 5500

INFORMATIONS SUR LE CAMP DE JOUR

- Le camp de jour débutera le lundi 27 juin pour se terminer le vendredi 19 août 2022, de 8 h à 16 h 30;

- Le service de garde du camp de jour sera offert de 7 h à 8 h et de 16 h 30 à 18 h;
- Les activités hebdomadaires du camp seront de nature culturelle, sportive et ludique;
- Les jeux extérieurs seront priorités et nous serons le moins possible à l'intérieur au cours de l'été;
- Nous prévoyons utiliser la plage cet été;
- Seuls les lunchs froids seront acceptés, avec « ice pak » et bouteille d'eau;

ARRIVEE DES ENFANTS LE MATIN

- L'arrivée de l'enfant doit se faire entre 8 h et 9 h 30. Après 9 h 30 il n'y aura plus d'animateur à l'accueil et il sera impossible pour un enfant d'entrer au camp de jour.

EFFETS PERSONNELS

- Aucun effet personnel autre que ceux inscrits ci-dessous ne sera accepté au camp de jour ;
- Il sera **obligatoire** d'avoir et de conserver toute la semaine au camp de jour, les effets personnels suivants :
 - Sac à dos;
 - Chapeau;
 - Crème solaire;
 - Bouteille d'eau;
 - Veste coton ouaté;
 - Veste de flottaison (au besoin).
- Les effets personnels suivants sont aussi **obligatoires** et seront retournés à la maison seulement s'ils sont utilisés :
 - Maillot de bain;
 - Serviette de plage;
 - Sac de plastique (style épicerie).
- Seule la boîte à lunch (lunch froid avec « ice pack ») sera retournée à la maison à tous les jours.
- Tous les effets de votre enfant doivent pouvoir entrer dans une caisse de lait.